

Nantes, le 7 septembre 2020

## ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire électorale - LE MANS (72) - 26 septembre 2020

Les représentants élus des Associations des 5 Comités de LOIRE ATLANTIQUE, MAINE et LOIRE, MAYENNE, SARTHE et VENDEE, sont invités à l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire de la LIGUE de TENNIS de TABLE des Pays de la Loire qui aura lieu à partir de 14H00, le Samedi 26 septembre 2020 - Salle de Tennis de Table - 51, Rue Garnier Pagès - 72000 LE MANS (72).

- Important :**
- Tous les Clubs de la Ligue doivent être présents, ou en cas d'empêchement, représentés par un licencié de leur département détenteur d'un pouvoir. Le représentant d'une association peut en représenter 6 au maximum, dont la sienne.
  - Sous peine d'invalidité, le pouvoir ou procuration doit obligatoirement être daté, mentionner les noms, prénoms, qualité du délégant et du délégué, et signé de ces deux personnes.

**Les clubs absents et non représentés sont pénalisés selon leur niveau ci-après :**

- Clubs Nationaux, Régionaux et tous clubs récompensés	200,00 €
- Clubs Départementaux de 1er et 2ème niveau	100,00 €
- Clubs départementaux du Comité organisateur (72) de 3ème niveau et au-dessous	30,00 €

**Tout club non à jour de ses cotisations, factures ou amendes, ne pourra se réengager en championnat. La Ligue se réserve le droit de demander aux Comités la suspension de la ré-affiliation de l'association.**

- \* **Pointage des Clubs** à partir de 14H15  
\* **Début de l'Assemblée Générale Ordinaire** 15H00

**Compte-tenu de la situation Covid-19 :**

- 1 personne par club
- Masque obligatoire (dès sortie du véhicule)
- Stylo personnel pour émargement
- Pas de vin d'honneur

### Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire électorale

- 1 Mot d'accueil du Président du club organisateur et de la municipalité
- 2 Approbation PV Assemblée générale du 29 juin 2019 à MESLAY DU MAINE (53)
- 3 Allocution du Président
- 4 Rapport moral du Secrétaire général
- 5 Présentation des candidats de chaque liste et vote pour élection par liste bloquée des membres du Conseil de Ligue pour 4 ans
- 6 Présentation du compte de résultats et bilan arrêtés au 31 décembre 2019
- 7 Rapport des vérificateurs aux comptes
- 8 Approbation du compte de résultats et bilan 2019
- 9 Présentation et vote du budget prévisionnel année civile 2021
- 10 Rapport d'activité du CTF
- 11 Réponses aux vœux

Pause - remise des récompenses

- 10 Résultat du vote sur les listes des membres du Conseil de Ligue
- 11 Signature officielle contrat Butterfly/Dauphin
- 12 Allocution du Président nouvellement élu
- 13 Election des 6 délégués (5 titulaires/1 suppléant) aux AG et Congrès FFTT
- 14 Election des vérificateurs aux comptes (1 titulaire/1 suppléant) pour 4 ans
- 15 Allocution des personnalités

Le Mag Bilan (rapports d'activités) distribué au pointage et le PV de l'Assemblée générale 2019 seront disponibles en ligne et téléchargeables sur le site Internet de Ligue, [www.tennisdetablepaysdelaloire.org](http://www.tennisdetablepaysdelaloire.org), rubrique LIGUE, puis AG-Réunions.

Le Secrétaire Général,



Le Président,



René OIRY

Bruno BELLET